

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Les magistrats des tribunaux du Travail et du Commerce en fonction

Georges-Maixent NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

La justice gabonaise a ouvert hier à Libreville une nouvelle page de son histoire. Les membres de deux nouvelles juridictions, le tribunal du Travail et celui du Commerce, ont pris leurs fonctions. En effet, c'est la première fois que le Gabon se dote de ces instances spécialisées. Les magistrats affectés à la gouvernance de ces deux nouvelles institutions ont été officiellement installés par le premier président de la Cour d'appel judiciaire, Alex Mombo. En présence de la ministre de la Justice, Erlyne Antonella Ndembet-Damas. Ce rituel républicain s'est tenu en étroite conformité avec les ar-

articles 12 de la Loi 12/94 portant Statut des magistrats, et 10 de la Loi 008/2019 fixant l'organisation, la composition, la compétence et le fonctionnement des juridictions de l'ordre judiciaire, qui précise que les magistrats nouvellement affectés au sein d'une juridiction sont installés avant leur prise de fonction au cours d'une audience solennelle de la juridiction concernée. Le tribunal du Commerce est composé de cinq membres. Il est présidé par Nadège Raïssa Matsanga Mombo. Et celui du Travail, par Marie-Christine Mandjebi-Lebama, et compte huit membres. Ces treize magistrats avaient été promus lors des Conseils supérieurs de la magistrature des 17 juillet et 22 novembre 2019. Ces pionniers devront remplir les missions res-

pectives de leurs juridictions. Les deux tribunaux devront sécuriser l'environnement des affaires à travers des jugements impartiaux. Le tribunal du Commerce a pour mission de régler les contestations relatives aux engagements entre commerçants et établissements de crédits, les différends entre associés, les litiges entre entreprises, etc. Quant au tribunal du Travail, son rôle sera de résoudre les différends entre les travailleurs et leurs employeurs, veiller au respect des contrats régissant le milieu du travail...



Photo:CM

Les magistrats promus devront assumer les missions de leurs juridictions respectives.

Pétrole : nouveau succès pour Vaalco

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

Les recherches de l'entreprise pétrolière américaine Vaalco viennent d'être à nouveau couronnées de succès. En effet, la campagne de forage diligentée sur le puits d'évaluation South East Etame 4P a favorisé la découverte d'un réservoir de sables bitumineux de bonne qualité dans la formation de Gamba. "Nous sommes ravis du succès continu de notre campagne de forage 2019-2020, où nous avons réussi à confirmer des ressources supplémentaires provenant des deux puits d'évaluation, et à mettre en service deux puits de développement au-delà des prévisions de préforage. Le puits South East Etame 4P est un important puits d'évaluation et a été foré pour mieux délimiter notre base de ressources potentielles au Sud-Est d'Etame", a indiqué le patron de Vaalco, Cary Bounds.

D'après les informations, les travaux d'exploration ont atteint 6 311 pieds, pour une section porteuse de 6 mètres de sables bitumineux, dont la qualité du réservoir est similaire à celle du puits 2H de South East Etame. Alors que d'autres prospections sont en cours dans le cadre de la confirmation de ces résultats encourageants, les géologues de Vaalco tablent déjà sur un stock de ressources prospectives en brute de 1 à 2 millions de barils de pétrole. Autrement dit, une production de 300 000 à 500 000 barils nets pour le compte de l'entreprise. Selon les mêmes projections, le plateau de production du puits d'évaluation South East Etame 4P se situerait dans la fourchette de 1 200 à 2 500 barils par jour. Soit une fourchette de 325 à 675 barils par jour pour le compte de Vaalco. Des opérations sont aussi effectives dans le cadre du début de forage du puits de développement South East Etame 4H.



COMMUNIQUE

Ce jeudi 20 février, un accident grave est survenu entre les gares de Lopé et Offoué au PK 305.

Suivant les premiers éléments, un wagon citerne a explosé lors d'une opération de dégazage réalisée par un sous-traitant. Le bilan humain est d'une personne décédée et un blessé.

Aussitôt informé, Le Directeur Général de la Setrag accompagné de responsables Sécurité, Sûreté et Equipement se sont rendus sur les lieux de l'accident.

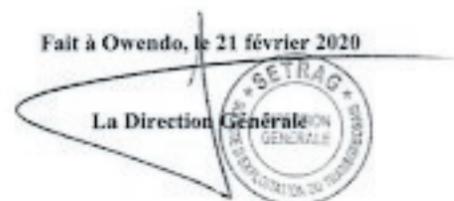
Une prise en charge médicale immédiate a été organisée pour le blessé avant son transfert vers le CHU d'Owendo. Il souffre de lésions superficielles de brûlures au 1er degré, d'écorchures cutanées et d'acouphènes liés à la détonation. Son état général est stable.

La dépouille de la victime a été acheminée cette nuit auprès d'une maison de pompes funèbres à Libreville par son employeur.

Une enquête est ouverte pour déterminer les circonstances de l'accident.

SETRAG déplore ce triste accident et présente ses sincères condoléances à la famille de la victime et à son employeur et les assure de son soutien.

Fait à Owendo, le 21 février 2020



Société Anonyme avec C.A. au capital de 20 213 900 000 F CFA
NIF : 784560E - RCCM : Libreville N° 2003 B 02938 Statistique 791330/W
BGF1 : 40003 04140 4007470301250. BICIG : 40001 09070 00435700054 07. UGB : 40002 00005 16875533 000 32
Siège Social : OWENDO, B.P. 2198 Libreville - Gabon. Tél. (241) 01 70 80 04